



Edité le : 27/11/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 3

COMMUNAUTE DE COMMUNE ENTRE BIEVRE ET RHONE  
(EBER)  
EVELYNE COLLARD  
  
RUE DU 19 MARS 1962  
38550 ST MAURICE L EXIL

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE20-183844		
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2011-16879-1</b>	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE
<b>Nature:</b>	Eau de distribution		
<b>Point de Surveillance :</b>	CHANAS	<b>Code PSV :</b>	000000888
<b>Localisation exacte :</b>	ÉVIER KITCHENETTE PHARMACIE DE CHANAS		
<b>Dept et commune :</b>	<b>38 CHANAS</b>		
<b>UGE :</b>	1217 - CC ENTRE BIEVRE ET RHONE		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	D1	<b>Type Analyse :</b>	D1AU
<b>Nom de l'exploitant :</b>	CC EBER	<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
	RUE DU 19 MARS 1962 38550 SAINT-MAURICE-L'EXIL		
<b>Nom de l'installation :</b>	RESEAU SUD	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Code : 000612 Prélevé le 23/11/2020 à 12h15 Réception au laboratoire le 23/11/2020 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / GLACET Charlie Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : INF Flaconnage CARSO-LSEHL		
<b>Traitement :</b>	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 23/11/2020

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b> Pluviométrie 48 h	38D1NT@ 0	mm/48h	Observation visuelle				

.../...

Édité le : 27/11/2020

Identification échantillon : LSE2011-16879-1

Destinataire : COMMUNAUTE DE COMMUNE ENTRE BIEVRE ET RHONE (EBER)

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité		Références de qualité	
<b>Mesures sur le terrain</b>									
Température de l'eau	38D1NT@	11.8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3			25	#
Température de l'air extérieur	38D1NT@	6.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne				
pH sur le terrain	38D1NT@	7.5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9		#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	38D1NT@	616	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200	1100		#
Chlore libre sur le terrain	38D1NT@	0.17	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
Chlore total sur le terrain	38D1NT@	0.22	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2				#
Bioxyde de chlore	38D1NT@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013				
<b>Analyses microbiologiques</b>									
Microorganismes aérobies à 36°C	38D1NT@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Microorganismes aérobies à 22°C	38D1NT@	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222				#
Bactéries coliformes à 36°C	38D1NT@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1			0	#
Escherichia coli	38D1NT@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0			#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	38D1NT@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0			#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	38D1NT@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0	#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>									
Aspect de l'eau	38D1NT@	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	38D1NT@	0 Chlore	-	Qualitative					
Saveur	38D1NT@	0 Chlore	-	Qualitative					
Odeur à 25 °C : seuil	38D1NT@	N.M.	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 méth. courte			3	
Saveur à 25 °C : seuil	38D1NT@	N.M.	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 méth. courte			3	
Couleur apparente (eau brute)	38D1NT@	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887			15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	38D1NT@	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887				#
Couleur	38D1NT@	0	-	Qualitative					
Turbidité	38D1NT@	0.19	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027			2	#
<b>Analyses physicochimiques</b>									
<b>Analyses physicochimiques de base</b>									
Conductivité électrique brute à 25°C	38D1NT@	601	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	1100		#
<b>Cations</b>									
Ammonium	38D1NT@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2			0.10	#
<b>Anions</b>									
Nitrates	38D1NT@	23.0	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50			#
<b>Pesticides</b>									
<b>Total pesticides</b>									
Somme des pesticides identifiés	38D1NT@	0.048	µg/l	Calcul		0.500			
<b>Pesticides azotés</b>									
Atrazine	38D1NT@	0.008	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100			#
Atrazine 2-hydroxy	38D1NT@	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100			#
Atrazine déséthyl	38D1NT@	0.012	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100			#

Edité le : 27/11/2020

Identification échantillon : LSE2011-16879-1

Destinataire : COMMUNAUTE DE COMMUNE ENTRE BIEVRE ET RHONE (EBER)

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Cyanazine	38D1NT@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Hexazinone	38D1NT@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Propazine	38D1NT@	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Simazine 2-hydroxy	38D1NT@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Terbutylazine	38D1NT@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Terbutylazine déséthyl	38D1NT@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Simazine	38D1NT@	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Atrazine déisopropyl	38D1NT@	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Atrazine déisopropyl 2-hydroxy	38D1NT@	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100	#
Atrazine déséthyl déisopropyl	38D1NT@	0.028	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET108	0.100	#

38D1NT@ ANALYSE (D1+NO3+TRIAZ) EAU DE DISTRIBUTION (ARS38-2017)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Maureen LA PORTA  
Ingénieur Laboratoire

